

■ **'Mon Logis' Coopérative d'habitation**, à Neuchâtel, favoriser les intérêts économiques de ses associés, notamment des membres de l'Union syndical de Neuchâtel et environs, etc. (FOSC du 28.11.2003, p. 9). Procuration collective à deux avec le président, le vice-président ou l'administrateur-délégué a été conférée à Bart Rose-Marie, de Radelfingen, à Diesse.

Journal no 480 du 19.02.2004
(02141138 / CH-645.0.401.138-6)